

tions que le ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie (M. Gillespie) a faites il y a quelques jours, lorsqu'il a esquissé pour nous le programme gouvernemental visant à améliorer les installations de recherches dans nos industries.

Monsieur l'Orateur, il est impérieux d'aider et de stimuler davantage nos industries afin qu'elles accroissent leur productivité et améliorent leur situation concurrentielle. Les exportations constituent un facteur primordial de la puissance de l'économie canadienne. Bien que le gouvernement ait déjà modifié la législation relative aux crédits à l'exportation, il devrait encore l'améliorer davantage tout en mettant au point des programmes qui permettraient de vendre plus de nos produits dans le monde. Pour ce faire, notre gouvernement devrait également prendre des mesures plus audacieuses pour renforcer notre industrie secondaire.

Étant donné que les rangs de la main-d'œuvre grossissent rapidement, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers, malgré les déclarations de l'organisation des Nations Unies pour le développement économique et d'autres organismes financiers selon lesquelles l'économie du Canada est excellente et, plus que tout autre pays démocratique au monde, notre production industrielle a augmenté bien plus rapidement que nos prix. Il est vrai que notre dollar est solide. Il est vrai que notre économie est en progrès rapide. Cependant, l'inflation et les grèves prolongées, si on les laisse prendre de l'ampleur, et tout particulièrement en ce qui a trait aux services essentiels, peuvent mettre en danger notre économie tout en nuisant aux intérêts du public.

Au moins deux fois par an, dans le rapport que je fais régulièrement aux gens de Parkdale, j'insère un questionnaire afin de me rendre compte des opinions de mes commettants à propos de certaines questions aussi urgentes qu'importantes. La majorité de ceux qui m'ont répondu s'est manifestée en faveur d'une certaine forme de contrôle des prix et salaires afin de combattre l'inflation, tout en manifestant son appui à un système d'arbitrage obligatoire des conflits ouvriers, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de services essentiels ou du secteur public. Il y a, un peu, un leader travailliste américain bien connu a admis que les grèves étaient dépassées et qu'il convenait de trouver de meilleures solutions pour résoudre les conflits entre employeurs et employés. Les gens semblent aujourd'hui désireux de se plier à des contrôles et à d'autres restrictions afin d'amener la stabilisation de l'économie et de protéger leurs emplois. Nous devons protéger les épargnes de notre population, surtout celles de ceux qui vivent avec un revenu fixe, comme nos citoyens âgés. Je prie avec instance le gouvernement fédéral de lutter contre l'inflation sans engendrer le chômage.

Monsieur l'Orateur, je crois que la plupart des Canadiens conviendraient qu'un problème économique important au Canada aujourd'hui est l'inflation par les coûts, alors que l'augmentation des coûts a dépassé celle de la productivité. La schizophrénie de notre société industrialisée, où les puissants syndicats et les vastes sociétés se font concurrence pour survivre parallèlement aux travailleurs non syndiqués et aux petites entreprises, a contribué à l'inflation et surtout à une économie qu'il a été très difficile de régir avec les théories et les moyens économiques traditionnels.

Il nous faut à l'heure actuelle de nouveaux principes et de nouveaux moyens. C'est à mon avis un besoin de première priorité que notre gouvernement devrait examiner. Il peut en résulter un véritable changement et il

faudra peut-être repenser notre mode de vie. Ce serait de la rigidité ou de la stupidité si les responsables refusaient d'apporter les modifications nécessaires pour créer une économie qui produirait le plein emploi et, si possible, une inflation nulle. Nous devons nous adapter plus rapidement au progrès. En nous en abstenant, nous ne ferons que perpétuer le chaos économique. D'autre part, il ne faudrait pas pousser la naïveté jusqu'à croire que ces changements, ces objectifs peuvent se réaliser instantanément. Tout porte-parole de l'opposition qui promettrait des miracles ferait preuve d'irresponsabilité; il ne devrait pas inspirer confiance.

J'exhorte aussi le gouvernement à protéger l'économie et le consommateur des causes réelles et des effets nocifs des différends entre patrons et ouvriers. Le droit de l'individu à négocier ses conditions de travail et à refuser ses services fait partie de la philosophie fondamentale du régime économique de la libre entreprise. D'autre part, il ne faut pas oublier que les employés, qui ont recours au refus concerté de travailler, emploient cette arme économique pour exercer des pressions sur l'employeur et l'amener à se rendre à leurs demandes, exercent toujours des pressions indirectes et nocives sur les fournisseurs et les consommateurs du produit ou du service en cause. En outre, lorsqu'une grève prive le public d'un service essentiel à la vie quotidienne normale, ou d'un service essentiel payé par ses impôts, il y voit habituellement une tactique injuste ou inadmissible; il fait alors pression sur le gouvernement pour en obtenir la protection et le retour à l'ordre.

Presque toujours, la grève ne rapporte rien à personne. Il s'ensuit une perte de salaire, un arrêt de la production, et les consommateurs qui comptent sur les services ou les produits subissent un tort. La grève est coûteuse pour tous les intéressés, y compris le consommateur innocent. Cela est encore plus vrai lorsque des fonctionnaires quittent leur travail. Ceux qui acceptent un emploi dans la Fonction publique ont une responsabilité spéciale envers le public à qui ils assurent des services.

• (1750)

Les gouvernements à tous les niveaux et leurs agences, Monsieur l'Orateur, devraient consacrer plus d'attention et des ressources accrues aux problèmes de nos citoyens à la retraite. Un nombre croissant de gens prennent leur retraite à un âge précoce, ce qui provoque des problèmes personnels et sociaux. Une solution au problème personnel auquel font face de nombreux citoyens âgés qui tentent de mener une vie active et utile est de leur fournir des occasions de participer au règlement des problèmes de notre société. Le programme canadien des services administratifs outremer sous l'égide du ministère des Affaires extérieures est un pas dans la bonne direction.

Je voudrais en profiter monsieur l'Orateur, pour exprimer notre gratitude à l'ancien ministre des Affaires urbaines qui a contribué sensiblement à accroître les logements et qui a secondé nos villes de façon éclairée. En 1971, il y a eu 220,000 mises en chantier, ce qui est un chiffre sans précédent. Depuis 3 ans sous le gouvernement libéral actuel, on a construit plus de logements sociaux à coût modique que ce ne fut le cas pendant les 20 années précédentes. Toutefois, notre gouvernement ne se reposera pas sur ses lauriers. Il a annoncé dans le discours du trône qu'il proposera au Parlement des idées nouvelles, des recherches poussées pour l'amélioration du milieu tout en insistant sur la nécessité d'habitations à coût modique.

Je souhaite au nouveau ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford) un franc succès dans sa